

### 302 P3 R

Code 8011027

### EN 143:2000/A1:2006



Tests EN 143:2000/A1:2006		P3 R	302 P3 R
Pénétration du filtre en % (DOP)	après 3 min	< 0,05	0,009
	après 63 min	< 0,05	0,007
	après stockage .	< 0,05	0,007
Résistance respiratoire (mbar)	Insp 15 l/min	< 1,2	0,7
	Insp 47,5 l/min	< 4,2	2,1

### Caractéristiques

Le filtre à particules 302 P3 R contient un film plissé de fibre de verre qui filtre mécaniquement les particules toxiques solides et liquides. Le filtre 302 P3 R est équipé d'une connexion filetée spéciale (utilisation par paire) pour les demi-masques BLS TP2000 R et TP2000S et masques complets BLS 5250 et 5500 BLS.

### Application

Le filtre 302 P3 R protège contre toutes les poussières, les vapeurs et les brouillards toxiques ; par exemple les métaux hautement toxiques, les substances biochimiques et aérosols biologiquement actifs. Il est classé comme filtre de classe P3 (Filtre de haute efficacité)

### Protection

Le filtre 302 P3 R peut être utilisé pour se protéger contre les poussières, les fumées et les brouillards dans la concentration inférieure aux limites suivantes :

- avec un demi-masque : jusqu'à 30\* x VME

- avec un masque complet : jusqu'à 400\* x VME

\* APF comme défini dans la norme EN 529:2005 (valeurs pour l'Italie)

### Matériaux

Composition du filtre 302 P3 R :

- boîtier : ABS
- composant pour la filtration: film plissé filtrant en fibre de verre
- Hauteur (sans filetage) : 28 mm
- Diamètre : 90 mm
- Poids : 65 g

**Ces filtres peuvent être utilisés sur masques complets et demi-masques.**

### Certification

Le filtre 302 P3 R est conforme à la norme EN 143 : 2000+A1 : 2006 et est marqué CE, comme le prévoit la directive européenne 89/686/CEE pour les EPI de catégorie III. Italcert (Organisme Notifié n° 0426) est responsable de la certification (art. 10) et du contrôle (Art.11.B). Tous les produits sont fabriqués dans une société certifiée ISO 9001:2008.

### Test de certification

Le filtre 302 P3 R satisfait aux exigences de la norme 143 : 2000+A1 :2006 et a été soumis aux tests prévus par la classe P3

#### • Résistance respiratoire

La résistance au flux d'air du filtre doit être la plus faible possible et ne doit dépasser en aucun cas les valeurs suivantes pour les filtres à particules de Classe 3 (par. 7.11 de la norme EN 143:2000/A1 : 2006) : avec un flux d'air de 15 l/min la résistance ne doit pas dépasser 2,6 mbar et avec un flux d'air de 47,5 l/min la résistance ne doit pas dépasser 4,2 mbar.

#### • Pénétration du filtre (particules)

L'efficacité du matériau filtrant est déterminée à l'aide de tests aérosols au chlorure de sodium et à l'huile de paraffine. La classe P3 procure un minimum d'efficacité de filtration de 99,95% (pénétration des filtres <0,05%). Les filtres conservent leur efficacité de filtration, même après le test d'exposition de longue durée (atteignant 120 mg de concentration au test aérosol) et ils sont certifiés comme réutilisables avec le marquage R qui signifie utilisable plus d'une journée de travail.

#### • Colmatage

Le filtre 302 P3 R est soumis à un test de colmatage avec de la poussière de dolomie. Le filtre colmaté avec un flux d'air de 47,5 l/min a atteint une résistance respiratoire jusqu'à 5 mbar et jusqu'à 263 mg\*h\*m-3 de poussière de dolomie s'est déposé. Après colmatage, la résistance respiratoire pour un filtre de classe P3 ne doit pas dépasser 7 mbar. La pénétration du filtre après colmatage ne doit pas excéder 0,05%. 302 P3 R : Résistance respiratoire après colmatage = 3,5 mbar ; pénétration du filtre (DOP) après colmatage = 0,01 %

# FICHE TECHNIQUE

## 302 P3 R

## EN 143:2000/A1:2006

### Limitations / Applications / Avertissements

#### Les filtres BLS ne doivent pas être utilisés dans les cas suivants:

- lorsque la nature et la concentration du contaminant est inconnue. - lorsque le niveau d'oxygène est inférieur à 17% en volume (souvent le cas dans des espaces clos comme les puits, les tunnels, les citernes, etc). - en atmosphère explosive. - lorsque le contaminant est du monoxyde de carbone ou un autre gaz inodore et insipide - dans des conditions mettant en danger la santé ou la vie de l'opérateur - Le filtre ne doit être ni modifié, ni altéré - Quittez le lieu de travail si le filtre ou l'appareil respiratoire a été endommagé provoquant des difficultés respiratoires et/ou des vertiges - Les personnes ayant une déficience de l'odorat doivent s'abstenir d'utiliser des appareils respiratoires avec filtre(s). - L'utilisation des équipements de protection respiratoire combinés avec des filtres anti-gaz pourrait constituer un risque sérieux pour l'opérateur travaillant à flammes nues ou en présence de projections de particules métalliques en fusion. - Les filtres AX ne devront être utilisés qu'une seule fois et jetés après utilisation.

#### Utilisation et maintenance des filtres:

Les filtres BLS doivent être utilisés par paire connectés aux demi-masques BLS modèles TP2000 R et TP2000 S et aux masques complets modèles BLS 5250 et BLS 5500. Lire attentivement les instructions d'utilisation des filtres ainsi que celles des appareils (demi-masques ou masques complets) auxquels les filtres seront connectés. Les filtres sont emballés par paires dans un sachet plastique scellé. Choisir le filtre en tenant compte de la couleur et du symbole d'identification. Vérifier que le filtre soit bien approprié à l'usage prévu. Vérifier que le filtre ne soit pas périmé (la date d'expiration est imprimée sur chaque filtre ; elle est valable uniquement si le filtre a été stocké comme le prévoient les instructions de stockage). Vérifier que le filtre respiratoire ne soit pas endommagé, ni fissuré. Utilisation : ouvrir l'emballage scellé, connecter les deux filtres aux porte-filtres appropriés du demi-masque ou du masque complet, visser à fond jusqu'à blocage. NB : Le filtre P2 doit être utilisé combiné avec un filtre anti-gaz. En plastique, il se fixe par pression directement sur le filtre anti-gaz (les filtres combinés P2 obtenus par cette combinaison doivent toujours être utilisés par paire).

Dans des conditions normales d'utilisation, la durabilité des filtres ne dépend pas uniquement de la concentration du contaminant mais également de nombreux autres facteurs difficiles à déterminer comme le taux d'humidité, la température, le volume d'air respiré, l'état de fatigue du sujet, etc. L'opérateur doit quitter immédiatement le lieu de travail et remplacer les filtres s'il commence à sentir l'odeur du gaz avec des filtres anti-gaz, ou l'augmentation de l'effort inspiratoire avec des filtres anti-poussières. Après le travail, l'appareil respiratoire doit être rangé dans un lieu propre et sec selon les instructions du manuel d'utilisation. Les filtres BLS ne nécessitent pas de maintenance et, après utilisation, ne doivent être ni soufflés, ni lavés ou régénérés. Les filtres saturés doivent être remplacés par paire et recyclés conformément aux normes nationales en vigueur et en tenant compte de la substance filtrée.

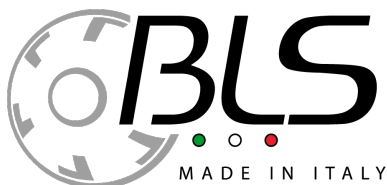
**Durée de stockage:** 5 ans (scellé en usine), comme indiqué sur l'étiquette (pictogramme sablier).

**Conditions de stockage:** température -10°C à +50°C, humidité relative < 80%, comme indiqué sur l'étiquette (pictogramme thermomètre et parapluie).

### Détails techniques

Afin d'assurer un haut niveau d'hygiène et d'augmenter la durée de vie du filtre, le matériau filtrant est plié sans utilisation de colles.

Chaque filtre est testé:  
- test d'efficacité de filtration  
et de résistance respiratoire  
pour la protection contre la  
poussière



Via Morghen, 20 - 20158 Milano - Italia  
Tel. +39 02 39310212

info@blsgroup.it  
www.blsgroup.it

Juin 2012